

Axe thématique :

< Données économiques maritimes >

Coordonnateur : Régis Kalaydjian, CR Ifremer

Objet

Cet axe thématique a pour objet de dresser régulièrement un panorama quantitatif de l'économie maritime française, entendue comme l'ensemble des activités économiques du pays qui sont en relation directe avec le milieu maritime ou littoral. Ce suivi des activités maritimes permet notamment aux décideurs publics de caler leurs actions en fonction du poids économique de la mer et de ses usages. Il donne lieu à publication d'un rapport à périodicité biennale.

Contenu et méthode

Le rapport structure l'économie maritime française en un secteur dit « industriel » et un secteur public non marchand. Le premier recouvre des activités primaires (pêche et aquaculture, granulats, énergie), des activités manufacturières (transformation des produits de la mer, construction navale, industries nautiques et équipement naval) et des activités de services (réparation navale, transport maritime, ports, tourisme littoral, assurance). Le second secteur comprend la marine nationale, l'intervention de l'Etat en mer, la formation, la protection de l'environnement littoral et marin, la recherche océanographique.

Pour chaque activité marchande, le rapport restitue les chiffres-clés (chiffre d'affaires, valeur ajoutée, emploi) et décrit la situation des entreprises, la concentration de la branche, l'état de la concurrence internationale et les perspectives à court terme, eu égard notamment aux mesures de gestion et à la réglementation. Pour les activités du secteur public, le rapport décrit l'effort budgétaire, les missions, l'évolution et les dossiers majeurs en cours ou en perspective. Le rapport propose également une synthèse de l'économie maritime française, comprenant une estimation du PIB maritime, de l'emploi maritime, de la croissance de ces deux indicateurs sur les deux ou trois dernières années couvertes, ainsi que de la croissance des branches formant l'économie maritime du pays.

Les sources documentaires principales sont les données statistiques recueillies auprès des ministères et des organisations professionnelles.

Les perspectives de développement concernent la couverture de l'économie maritime à l'échelle européenne. Il existe également une demande forte pour une régionalisation des données, mais cette opération se heurte à des obstacles techniques importants. Une coordination avec les travaux menés au sein de l'Institut Français de la Mer est à l'étude.

Périodicité, durée, moyens humains

Rapport biennal. Durée du projet : environ 6 mois tous les deux ans. L'édition 2005, parue en juillet 2006, est la 6ème édition du rapport. Moyens humains : environ 12 hommes-mois tous les deux ans.